



Vienne



N° 643 - Mercredi 28 mai 2025

COORDONNÉES

Siège social :

1 rue François Prat -86000 POITIERS

Accueil:

Tél.: 05.49.61.17.35 Fax: 05.49.61.66.51 Site et E-mail :

Site officiel: http://foot86.fff.fr Email: district@foot86.fff.fr Horaires d'ouverture: Lundi 9h30 - 17h30

Mardi au vendredi : 13h30 - 17h30

SOMMAIRE

Partenairep. 2				
Avis aux clubsp. 3				
Avis aux éducateursp. 5				
Avis aux arbitresp. 6				
Mini-jeu p. 7				

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 2 juin :

- Commission Départementale d'Arbitrage
- Commission d'Appel

Mardi 3 juin :

Commission de Discipline

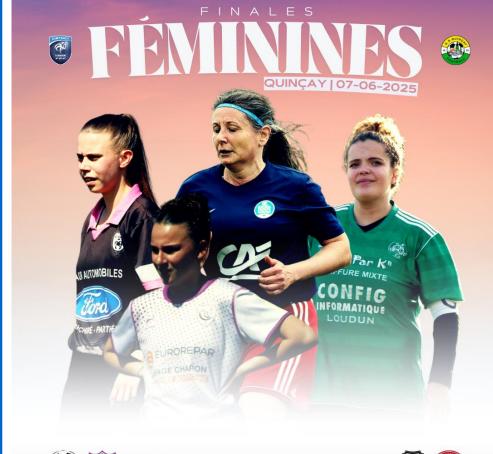
Mercredi 4 juin :

Commission de Discipline

Vendredi 6 juin :

Assemblée Générale

FINALES FÉMININES









MMARCOLLES



LA CHAPELLE-BÂT

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Le District ferme ses portes le : Vendredi 30 mai toute la journée

TROPHÉE DES **CHAMPIONS**

Déroulement par division + extraits du règlement page 4



PARTENAIRE

Réseaux de lumière

Éclairage, mise en lumière ou illuminations festives, Citeos Poitiers, entreprise de la société Ancelin, accompagne ses clients dans leurs projets de réseaux de lumière.



Bureau d'études Bureau d'études →



Eclairage public et sportif <u>Eclairage public et sportif</u> →



Mise en valeur du patrimoine Mise en valeur du patrimoine →



Illuminations festives
Illuminations festives →



Equipements Urbains Dynamiques

Equipements Urbains Dynamiques →



Infrastructure de recharge de véhicule électrique Infrastructure de recharge de véhicule électrique →

Pour accéder à leur site : https://www.ancelinreseaux.fr/reseaux-de-lumiere/



AVIS AUX CLUBS

DATES ÉVÈNEMENTS FIN DE SAISON

- Dimanche 1er juin : Phase de poule du trophée des champions (lieux à définir)
- Vendredi 6 juin à la salle festive de Bonneuil-Matours : Assemblée Générale du District
- Samedi 7 juin à Quinçay : Réunion de fin de saison des équipes féminines + Finales Féminines
- Samedi 14 juin au complexe sportif André Messy à Buxerolles : Trophées des champions et Trophée Ginette BARAUDON
- Samedi 21 et dimanche 22 juin à Loudun et Sèvres Anxaumont : Finales des Coupes Départementales Séniors
- Vendredi 27 juin : Remise des récompenses

CDOS - FORMATION

Formation professionnelle :

Samedi 14 juin de 9h à 17h : « Mieux gérer son temps et ses priorités »

Lien d'inscription : Cliquez-ici

PUISSANCE FOOT - NOUVEL OUTIL D'ENGAGEMENT POUR LES CLUBS

Dans la continuité des dernières communications au sujet de Puissance Foot, la FFF a le plaisir de vous informer que l'outil digital permettant l'engagement des clubs dans le territoire et le suivi de l'engagement de ces clubs par les instances est aujourd'hui en ligne et disponible par toutes et tous.

Auparavant, l'engagement du club dans le dispositif se faisait en remplissant un formulaire. Afin de permettre à la FFF de mieux appréhender l'engagement des clubs dans le dispositif et de renforcer l'implication des instances, un nouvel outil voit le jour.

Côté clubs :

Depuis le jeudi 13 mars 2025, vous avez accès à un nouvel outil d'engagement. Ce nouvel outil a pour ambition de simplifier vos modalités d'engagement et de faciliter le suivi que les instances peuvent vous apporter. Il s'appuie sur une volonté d'uniformiser les modes de traitement des dispositifs fédéraux, à travers une interface commune au PEF et à Toutes Foot. Il s'appuie également sur des fonctionnalités qui ont pour objectif de favoriser la connaissance de ce que vous mettez en place et le partage des bonnes pratiques.

Accéder à l'outil:

Vous pouvez accéder à l'outil et remplir le projet d'engagement, les autres fonctionnalités seront accessibles uniquement une fois que le projet d'engagement sera validé. Cet outil sera intégré à la brique « Développer son club » disponible depuis Footclubs et Portailclubs, dans l'espace « Projet Educatif », au même titre que le PEF.

Les fonctionnalités de l'outil pour les clubs :

- L'accès à tous les documents utiles en lien avec Puissance Foot sera centralisé afin que vous puissiez obtenir tous les renseignements et documents-types en un clic. Désormais un club devra expliquer dans les grandes lignes son projet Puissance Foot avant de demander à s'engager dans le dispositif, l'engagement devra être validé par les instances (FFF, District ou Ligue)
- Vous pourrez aussi accéder à une « boite à idées » qui sera alimentée par les clubs qui partageront leurs bonnes pratiques
- Une fois votre club engagé, vous aurez accès à plusieurs espaces :
 - Un espace « commande de dotations » dans lequel vous pourrez directement demander à recevoir des livrets d'activité et demander à être accompagnés par une association partenaire. Les inscriptions à la correspondance Puissance Foot et à la dictée Puissance Foot y seront aussi centralisées
 - L'espace « mon projet », cet espace aura pour vocation de recueillir les actions des clubs en lien avec Puissance Foot. Vous pourrez y reporter vos astuces, vos nouvelles idées sur de nombreux points précis (financement, développement des infrastructures/du matériel, recrutement de bénévoles, développement d'outils pédagogiques, ...)

Prise en main de l'outil :

Afin de vous accompagner dans la prise en main de l'outil, plusieurs tutoriels ont été enregistrés :

- Tutoriel accéder à l'outil et faire sa demande d'engagement
- Tutoriel passer une commande de dotations
- Tutoriel utiliser l'espace « mes projets Puissance Foot » et l'espace « boîte à idées »



TROPHÉE DES CHAMPIONS

Compte tenu des dossiers en cours (discipline et appel), pouvant impacter le classement en championnat, certains matchs ne pourront pas se jouer le week-end du 1^{er} juin.

Le déroulement du tour préliminaire sera le suivant :

En D3 (utilisation de la FMI et temps de jeu de 2x45min)

- Chasseneuil St Georges 2 Beaumont St Cyr 3 ou Ozon 2 le samedi 7 juin
- Vivonne 1 Buxerolles 3 le samedi 31 mai

En D4 (tirage des matchs sur place et temps de jeu de 2x30min, utilisation des feuilles de match recues par mail)

Site 1 : Payroux Charroux Mauprévoir 1, 3 Vallées 86 3 et Paizay le Sec 1 le dimanche 1er juin

Site 2 : Antran 2, Poitiers Portugais 1 et Loudun 1 le dimanche 1er juin

En D5 (tirage des matchs sur place et temps de jeu de 1x40min pour la poule de 4 et 1x30min pour la poule de 5, utilisation des feuilles de match reçues par mail)

Site 1 : Ingrandes 2 ou Dissay 2, Loudun 2, La Chapelle Viviers et Pouillé Tercé le dimanche 8 juin

Site 2: Vivonne 2, Lavoux Liniers 1, Cenon/Vouneuil 2, Poitiers CEP 3 et Brion St Secondin 2 le dimanche 1er juin

Les matchs se dérouleront sur les terrains des équipes soulignées.

Voici quelques extraits du règlement :

Article 6 : Déroulement des rencontres

Les tours préliminaires à partir de trois équipes sur un même site, se déroulent sous forme de tournoi. Chaque équipe rencontre les autres équipes présentes.

6-1 : Durée des rencontres

La durée d'une rencontre des 1/2 finales et finales est de 90 minutes, divisées en deux périodes de 45 minutes. En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, il est procédé à la séance de tirs au but pour désigner le vainqueur.

6-2 les tours préliminaires (formule tournoi)

En tour préliminaire, la durée totale des rencontres par équipe, ne peut être supérieure à 120 minutes.

L'ordre des rencontres est tiré au sort, sur place, par les équipes présentes.

Tournoi à 3 équipes : 2 x 30 minutes par match (chaque équipe joue 2 rencontres).

Tournoi à 4 équipes : 1 x 40 minutes par match (chaque équipe joue 3 rencontres).

Tournoi à 5 équipes : 1 x 30 minutes par match (chaque équipe joue 4 rencontres).

6-3 nombre de ioueurs

Chaque équipe peut faire figurer 16 joueurs sur la feuille de match avec la possibilité d'inclure un second gardien de but. En conformité avec les Règlements de la FFF (article 144), il peut être procédé au remplacement de trois joueurs au maximum au cours d'une même rencontre.

La règle du remplaçant/remplacé s'applique.

6-4 Qualification et participation des joueurs

- A) Équipes premières : Les conditions de participation sont celles qui régissent l'équipe dans son championnat.
- B) Équipes réserves : Les dispositions de l'article 167.2 des RG de la FFF s'appliquent pour les équipes réserves : « Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure, le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle au sens de l'article 118 des RG de la FFF (championnat et coupe) disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle(s)-ci ne joue(nt) pas un match officiel le même jour ou le lendemain ».

De plus, une équipe réserve engagée dans « le trophée des champions » ne pourra inscrire sur la feuille de match, plus de trois joueurs ayant pris part à plus de 10 rencontres officielles (championnat et coupe) avec l'(les) équipe(s) supérieure(s) du club.

Concernant les joueurs de moins de 23 ans l'Art 26-B-2 de la LFN-A s'applique.

C) Pour ce trophée :

- les équipes évoluant en U17-U18 et U19 District, Ligue, FFF, sont considérées comme des équipes supérieures pour les compétitions D4 et D5.
- les équipes évoluant en U17-U18 et U19 Ligue et FFF, sont considérées comme des équipes supérieures pour les compétitions D2 et D3.
- **D)** Chaque équipe qualifiée pour disputer la finale de son niveau de compétition doit obligatoirement fournir au District de la Vienne de Football, une liste de 20 joueurs au plus tard à la date indiquée par la commission.





AVIS AUX ÉDUCATEURS



Saison 2024 - 2025

CERTIFICATIONS				
CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES	
CFF2 / CFF3	A la demande auprès des conseillers techniques de secteur			

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture des inscriptions pour les tests de sélection des TFP pour la saison 2025-2026.

Ci-dessous les informations clés à retenir :

- BEF traditionnel et en apprentissage (29 ans révolu) :

Positionnement : Jeudi 28 août et vendredi 29 août 2025*.

BMF traditionnel :

- Test de sélection : Lundi 02 juin et mardi 03 juin 2025 à Puymoyen,
- o Positionnement : Jeudi 28 août et vendredi 29 août 2025*.

- BMF en apprentissage :

- o Date limite d'inscription : Mardi 10 juin 2025, 23h59.
- Test de sélection : Lundi 23 juin et mardi 24 juin 2025 à Puymoyen,
- Positionnement : Mardi 26 août et mercredi 27 août 2025*.

(* dates sous réserve de modification)

Pour toute demande d'inscription : Filière professionnelle - maLFNA.fr



AVIS AUX ARBITRES

En cas d'empêchement, <u>à compter du vendredi soir (17h30)</u>, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant et le Président de la CDA.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres <u>d'adresser des mails au District</u> (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

FINALE DE LA COUPE DES ARBITRES DE LA VIENNE

Ce dimanche 1er juin, place à la grande finale de la Coupe des Arbitres de la Vienne!

Deux arbitres talentueux, deux parcours exemplaires, une seule coupe.

- Lilian Vancoillie FC Rouillé
- Hugo De Volder US Mirebeau

Rendez-vous sur le tour préliminaire du Trophée des Champions D4 à Charroux ce dimanche pour la première partie de cette finale intense et passionnée au plus près du terrain!

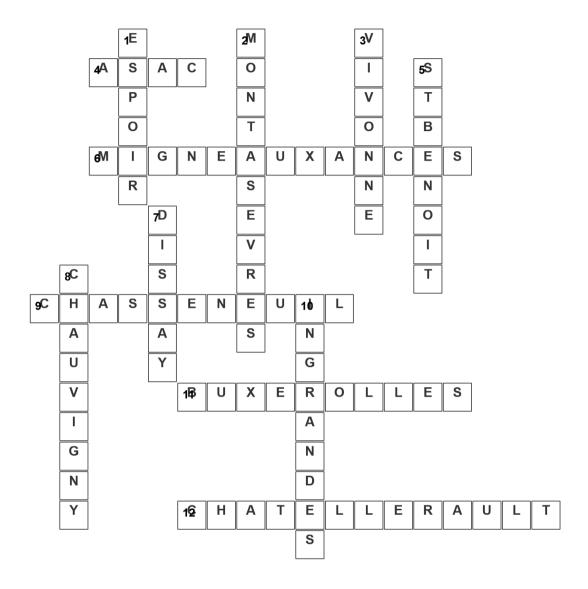
Pour voter pour votre favori, direction notre page Facebook : https://www.facebook.com/DistrictdelaViennedeFootball





MINI-JEU

Finales Jeunes



Horizontal

- 4. Claude BRUNET à la tête du club
- 6. Equipe première promue en R3
- 9. Il y en a un sur Bonnieure (16), l'autre du Poitou (86)
- 11. S'y jouera le trophée des champions
- 12. Kévin Vergerolle meilleur buteur de l'histoire du club

Vertical

- 1. Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'...
- 2. Une partie du groupement est composé d'un club accueillant les finales séniors
- 3. Equipe première promue en D2
- 5. A domicile lors des finales
- 7. En groupement avec Beaumont
- 8. GJ Vallée Vienne et Moulière ...
- 10. En groupement avec Antoigné